



## **Procès-verbal de la réunion de Conseil** **du Jeudi 15 mai 2025**

Présents : Maire Patrice, Rousseau Stéphane, Ducret Valérie, Duffroy Alexandre, Devaux Michaël, Cousaert Nicolas, Acerbis Céline, Bernard Yannick  
Absent : Rietmann Sylvain

Le compte rendu de la réunion de conseil du 10 avril 2025 ne fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci est validé à l'unanimité des membres présents.

### **Sujet 1 : Présentation et étude de la carte d'aménagement de Montrond pour le futur PLUi**

Après l'étude de la carte d'aménagement, des désaccords ont été exprimés par Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal. Une rencontre avec Monsieur Bourdonnet Morgan est prévue pour discuter des remarques et apporter des modifications.

### **Sujet 2 : Sécurisation**

- **Demande d'installation d'un miroir pour le N°8 rue Pasteur**

La famille résidant au 8 rue Pasteur, a informé la mairie de la dangerosité de la sortie de leur cour en raison d'une visibilité réduite et d'une circulation importante sur la nationale 5. Elle ajoute que des accidents ont été évités de justesse à de nombreuses reprises.

Mr et Mme Duclocher demandent à la commune s'il serait possible d'installer un miroir en face de leur sortie de cour pour améliorer la sécurité.

Après délibération, et pour la sécurité des usagers, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité l'installation d'un miroir en face à l'endroit demandé.

Il est précisé que le miroir devra être financé et installé par la famille demandeuse.

- **Sécurisations diverses**

Notre village est traversé par la route « Nationale 5 », ce qui impose une signalétique particulière pour les rues sortantes sur celle-ci.

Afin de respecter la loi, les panneaux « CEDER LE PASSAGE » seront remplacés par des « STOP » pour les rues concernées (Rte de Californie, rue des Lilas, rue des Frênes, rue de la Rochère). Pour la sécurité des usagers, un panneau « STOP » sera aussi installé Rue des Écureuils.

### **Sujet 3 : Etude de devis pour l'aménagement intérieur de la « maison Billet »**

Lors de la dernière réunion de conseil du 10 avril 2025, seul le devis des « Cuisines Maire » était présenté. Les membres du conseil avaient souhaité faire une autre demande de devis à Eco Cuisine à Champagnole et le présenter lors de la prochaine réunion de conseil en mai. Ce dernier n'a pu honorer les délais pour la réalisation de ce devis qui n'a pas pu être proposé lors de la réunion.

Vu l'avancement des travaux intérieurs, le temps de commande et d'installation de la cuisine et le besoin de mettre en location le logement, les membres du conseil décident de prendre en considération le seul devis présenté. Après quelques modifications (suppression d'un élément haut, changement du modèle de hotte et suppression du four) le devis des « Cuisines Maire » est validé à l'unanimité.

### **Sujet 4 : Montant du loyer de la « Maison «Billet »**

Un appartement neuf type T3 d'environ 113 m2 soit 83 m2 habitables (avec 2 chambres) agrémenté d'un garage attenant de 30 m2, sera proposé à la location mi-2025.

Il convient de déterminer le montant du loyer à appliquer.

Après étude du marché environnant, et après en avoir délibéré, les élus ont décidé à l'unanimité d'un loyer mensuel de 750 € pour l'année 2025. Il est à noter que ce montant sera automatiquement révisé chaque année, le 1er janvier, en fonction des variations de l'indice de référence des loyers.

#### **Sujet 5 : Subventions diverses : Détermination des montants**

Le conseil municipal décide de voter pour l'année 2025, les subventions suivantes :

Subvention en €/ Association	Demandée par l'association	Proposée et validée par la commune	Votes du conseil Pour/Contre/Abstention
Tour OTTON	2500	2000	5 Pour /3 Abstentions
Tirs Points	2000	1500	7 Pour/1 Abstention
Ets Vanotti	100	100 + 1 coupe	8 Pour
Banque Alimentaire	60	60	8 Pour
ADMR	250	250	8 Pour

Mr Rousseau, Mr Devaux et Mr Bernard, adhérents à la Tour d'Otton, n'ont participé ni au débat ni au vote concernant cette association.

Mr Bernard, adhérent aux Tirs Points, n'a participé ni au débat ni au vote concernant cette association.

#### **Sujet 6 : Proposition d'achat de parcelles de bois**

L'indivision « Famille Masure » propose à la vente trois parcelles de bois d'une superficie totale de 6,0950 hectares situées sur la commune de Montrond. Cette offre est faite à la commune en vertu de son droit de préemption.

L'ensemble des trois parcelles est estimé à 26 500 €.

\* Après réflexion, les membres du conseil présents valident à l'unanimité l'achat des 3 parcelles au montant proposé et chargent Mr le Maire de mener à bien cette affaire et de signer tout document relatif à ce dossier.

#### **Courriers et informations diverses**

- Occupation des boxes à la scierie : 2 boxes/3 ont été attribués à des locataires.
- Commande de nouveaux drapeaux : 6 drapeaux Français et 1 Européen
- Installation d'un Food Truck : « La Grange qui roule » s'installera tous les jeudis soir à partir du 5 juin, devant la salle des fêtes de Montrond, et proposera différents menus à emporter ou à manger sur place.

Le maire, Patrice Maire

La secrétaire de séance, Céline Acerbis

